

Sous-bock de bière utilisé pour envoyer du courrier

Jérôme CASTANET

" PIÈCE DU MOIS " DU 29 SEPTEMBRE 2012

Sous-bock de bière utilisé pour envoyer du courrier de Suisse vers la France le 12 janvier 1937



Affranchi au tarif de la carte postale (20 c) et taxé comme lettre au double de l'insuffisance :
 $(30 \text{ c} - 20 \text{ c} = 10 \text{ c}) \times 2 = 20 \text{ c}$ suisse ou $16 \frac{2}{3}$ centimes-or (écrit au crayon de papier)
puis conversion en monnaie française : $16 \frac{2}{3} \times 6 = 99,96 \text{ c}$ arrondis à un franc.
À votre santé, M. Charles Laughton !